Communiqué de presse
Paris, le 26 novembre 2026

Résiliation de contrats photovoltaïques historiques : France renouvelables alerte sur les conséquences économiques de cette décision

En remettant en cause la parole de l'État, le Gouvernement risque de renchérir durablement le coût de l'électricité française. Alors que celui-ci entend réduire les dépenses publiques liées au soutien aux énergies renouvelables, il envisage de mettre fin aux contrats photovoltaïques historiques S06/S10. France renouvelables alerte sur les conséquences bancaires et budgétaires d'une décision qui pourrait coûter bien au-delà des économies escomptées.

Bercy ne peut ignorer les conséquences de ses propres décisions

La remise en cause unilatérale de contrats sur lesquels ont été bâtis des investissements de long terme constitue un signal extrêmement préoccupant pour l'ensemble des investisseurs en France. Les premières estimations font état de 2,5 à 3 milliards d'euros d'encours bancaires exposés pour les seules installations photovoltaïques historiques de plus de 250 kWc. La rupture de ces contrats pourrait déclencher des défauts bancaires, des demandes de remboursement anticipé et des provisions substantielles pour les établissements financiers, y compris publics. Elle pourrait également conduire à l'abandon d'installations en exploitation et par conséquent à des pertes de recettes fiscales substantielles pour l'État et les collectivités, sans oublier la destruction de nombreux emplois dans les territoires.

Quelle économie réelle la puissance publique peut-elle espérer réaliser si cette décision se traduit par une dégradation des résultats de ses propres établissements bancaires, une diminution des recettes fiscales et une hausse du coût des futurs investissements ?

Le Gouvernement organise lui-même les conditions d'un renchérissement des énergies renouvelables

Cette décision intervient alors même que le Gouvernement s'apprête à lancer un appel d'offres dit « super-neutre », dont l'objectif affiché est notamment de réduire les charges de service public de l'énergie (CSPE).

Dans sa délibération du 5 novembre, la Commission de régulation de l'énergie souligne pourtant que le transfert de risque vers les producteurs pourrait se traduire par une augmentation des coûts d'agrégation et de financement des projets, susceptible de réduire les économies budgétaires attendues.

En fragilisant la confiance dans les contrats existants, le Gouvernement risque d'amplifier ce phénomène. Les banques et les investisseurs intégreront davantage le risque réglementaire dans leurs décisions de financement. Ces primes de risque supplémentaires se retrouveront dans les prix proposés lors des futurs appels d'offres et, in fine, dans les dépenses publiques.

Jérémie Almosni, délégué général de France renouvelables ajoute : *« Le Gouvernement ne peut pas demander aux acteurs économiques de produire une électricité toujours moins chère tout en augmentant lui-même le coût du capital nécessaire pour la produire. La confiance dans la parole de l'État est un facteur de compétitivité. Briser cette confiance a un prix, que les Français risquent de payer pendant des années. »*

La rigueur budgétaire exige une vision économique de long terme

France renouvelables ne conteste ni l'impératif de maîtrise des dépenses publiques ni la nécessité de traiter les difficultés juridiques soulevées par les contrats historiques. Elle conteste en revanche une méthode qui consiste à déplacer les risques et les coûts sans en mesurer les conséquences globales.

À la veille des débats au Sénat, France renouvelables demande :

- Le retrait des dispositions prévoyant une cessation brutale des contrats S06/S10
- Une évaluation complète des conséquences bancaires, fiscales, industrielles et énergétiques de la mesure
- La recherche d'une solution juridiquement sécurisée, négociée avec la filière, les producteurs et les établissements financiers, préservant la continuité d'exploitation et les équilibres financiers des installations
- La prise en compte du coût du risque réglementaire dans la conception des futurs dispositifs de soutien

France renouvelables est tout à fait disposée à travailler à la résolution de cette situation. La France a besoin de mobiliser massivement des capitaux privés pour électrifier son économie, réduire sa dépendance aux énergies fossiles et renforcer sa compétitivité. Il y a un paradoxe à prôner collectivement cet objectif tout en fragilisant la confiance des investisseurs, des producteurs et des entreprises qui rendent possible l'électrification de notre pays. La maîtrise des finances publiques commence par la cohérence des politiques publiques et le respect des engagements de l'État.

A propos de France renouvelables :
France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Contact presse :
Hopscotch PR
Clara Roumy **–** 06 64 16 13 92
francerenouvelables@hopscotch.fr